

## APRÈS LE CHANTIER

Après le chantier, il s'agit de ne pas « lâcher » les jeunes engagés dans la démarche. Pour cela, quelques pistes :

- Les éducateurs sont souvent fatigués après un chantier, qui a demandé beaucoup d'implication, comme après un séjour... Cependant, les jours qui suivent le chantier ne sont pas les plus propices pour prendre des récup'!
- Une rencontre individuelle avec chaque jeune peut permettre de faire un point partagé sur ses atouts, mais aussi sur ses carences pour entrer dans le monde du travail. Les difficultés de santé, de conduites à risque, administratives qui ont été identifiées pendant le chantier peuvent être mises à plat également.
- Il sera alors temps de poursuivre les démarches que le jeune a entamé, ou ré-entamé avec la Mission Locale : reprendre rendez-vous avec son conseiller, affiner ses envies professionnelles ou de formation, cerner les dispositifs d'insertion professionnelle dans lesquels il pourrait entrer (voir le dossier thématique sur l'insertion professionnelle sur le site du CPSP et notamment le dossier sur la [Garantie Jeune](#), dispositif de la 2ème chance).
- Un adressage vers les dispositifs de droit commun n'est peut-être pas encore possible pour résoudre les questions soulevées plus haut (santé, conduites à risque, administratif ou autre). Planifier des accompagnements sur ces sujets peut permettre au jeune de se projeter.
- Pour maintenir les jeunes dans une démarche positive, il est aussi possible de leur proposer un projet à échéance plus longue, comme un chantier de solidarité internationale. Pour financer cette démarche, plusieurs chantiers éducatifs pourront alors être réalisés. Le lien avec le groupe de jeunes sera entretenu en s'appuyant sur cette construction.

### LES LIMITES DU CHANTIER ÉDUCATIF

Avant de se lancer dans un chantier, il faut s'assurer que toute l'équipe est impliquée, que tous pourront et accepteront de prendre le relais : on ne peut pas conduire un chantier seul!

Il faut faire attention, dans le cas de jeune très « fiable », qui répond positivement aux sollicitations, à ne pas le freiner dans son parcours d'insertion en lui proposant trop de chantiers éducatifs.

A la fin d'un chantier, il n'est pas rare que le comportement des jeunes, qui s'était souvent modifié au fil des heures et des jours, redevienne celui qu'il était avant le chantier... Ce temps où le jeune « remet les habits du quartier » lui est nécessaire avant de sortir de cette expérience, et cela ne veut en aucun cas dire que le chantier ne s'est pas bien passé, ou ne lui a pas apporté des choses. VOUS, vous souviendrez de cette fin difficile. LUI, il l'aura oublié...

Bons chantiers à tous, qu'ils vous apportent les échanges dont vous avez besoin pour accompagner chacun des jeunes auprès desquels vous intervenez!

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter :  
Cpsp.deleguee@gmail.com

Un IMMENSE merci à tous les éducateurs, chefs de service et directeurs qui ont contribué à ce document!

## LES CHANTIERS ÉDUCATIFS \_ mode d'emploi

### UN CHANTIER ÉDUCATIF, POUR QUOI FAIRE?

- |   |   |
|---|---|
| Créer des liens avec un groupe « imperméable ».   | Permettre aux jeunes de conscientiser les normes, les attendus....              |
| Proposer une première expérience professionnelle, se familiariser avec le monde du travail. | Mener un travail éducatif sur les comportements en situation professionnelle    |
| Financer un projet individuel ou collectif (séjour, sortie...).                             | Evaluer les ressources du jeune en matière d'insertion                          |
| Changer le regard des habitants.  | Faire prendre conscience des conséquences des dégradations des espaces publics. |
| Découvrir un nouvel univers.  |   |

### UN CHANTIER ÉDUCATIF, QUOI Y FAIRE?

Dans **vos propres associations** ou des associations voisines : des travaux de peinture, du montage de meubles (CHRS, FJT...)...

Pour un **syndic de copropriété** : débarras de caves...

Pour un **bailleur social** : des travaux de peinture, de carrelage, d'aménagement d'espaces verts, d'organisation d'un temps collectif (buvette...)...

Pour le **SSDP**, le **CASVP**, les **particuliers** : des déménagements, des montages de meubles...

*Dans tous les cas, précisez au « client » la nature d'un chantier éducatif, le fait que les jeunes comme les éducateurs, qui feront de leur mieux pour bien œuvrer, ne sont pas des professionnels, et que la démarche du client est avant tout solidaire. Ne vous engagez que sur des chantiers « faisables », pour ne démotiver personne.*

### MOBILISER UN GROUPE DE JEUNES

Le groupe de jeunes (si ce n'est pas un « groupe naturel ») qui réalisera le chantier doit être un **groupe équilibré**, incluant des éléments moteurs et des éléments plus en difficulté. Pendant le chantier, il sera nécessaire de pouvoir compter sur les premiers pour « pallier » au retard des seconds, à leur absence éventuelle, à leur démotivation...

Lorsqu'une équipe « démarre » ou « redémarre » les chantiers éducatifs, il est intéressant qu'elle se constitue un **groupe de quelques jeunes facilement mobilisables**, fiables. En cas d'absence spontanée d'un jeune, les éducateurs pourront faire appel à eux au pied levé.

## AVANT LE CHANTIER

### VISITER LE CHANTIER

Avant d'accepter le chantier, il faut se rendre sur site pour évaluer la technicité, la place des jeunes (auront un rôle réel à jouer), la faisabilité, se faire une idée du nombre de jeunes et du temps nécessaires.

### PRÉPARER LE DEVIS DU CHANTIER

Deux situations différentes se présentent : l'équipe se sent apte à organiser et mettre en œuvre le chantier seul. Dans ce cas-là, il n'y a pas d'intervenant extérieur à prévoir, et c'est l'équipe qui devra chiffrer elle-même le chantier.

Si, par contre, le niveau de technicité ou l'absence de ressources en interne demande de faire appel à un prestataire extérieur (éducateur technique par exemple), il faut faire appel à une Entreprise d'insertion (EI). A Paris, deux EI accompagnent les chantiers éducatifs : [Infobat](#) et [Bati're](#). En les contactant, l'intervenant technique viendra examiner le chantier, déterminera le temps du chantier ainsi que le nombre de jeunes à affecter, et aidera à chiffrer le coût des matières.

D'une manière générale, pour pallier aux difficultés, il est d'usage de prévoir un jour de plus de main d'œuvre par semaine de chantier.

### CONTACTER UNE ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE POUR SALARIER LES JEUNES

C'est l'Association intermédiaire (« AI ») qui va embaucher les jeunes (les déclarer, leur fournir des fiches de paie, leur verser la rémunération). C'est donc vers elle qu'il faut vous tourner urgemment pour planifier le chantier. Vous pouvez contacter :

- Ramiro Gonzales, de Travail Au Clair (TAC) au 06.63.76.77.93, [ramiro.gonzales@laclairiere.org](mailto:ramiro.gonzales@laclairiere.org)
- Pascale Gallacio, de Réagir au

### LES PAPIERS DONT LES JEUNES AURONT BESOIN POUR ÊTRE DÉCLARER

Document d'identité valable ([carte nationale d'identité](#) ou [titre de séjour avec autorisation de travail](#) à fournir 48h avant le démarrage du chantier au plus tard si [nécessaire](#)).

[Carte vitale](#) (l'immatriculation individuelle est faite automatiquement lors de la première expérience professionnelle, par l'employeur).

[Autorisation parentale](#) pour les mineurs.

Relevé d'identité bancaire ([compte Nickel chez un buraliste](#), à [La Banque postale](#) \_ [tarifs](#)\_, au Crédit coopératif avec le [forfait 18/28 ans Agir](#) \_ [tarifs](#)\_ ou autres).

Fiche IAE à demander auprès du conseiller MLP du jeune.

### ACCOMPAGNER LES JEUNES AUPRÈS DE L'AI

Le rendez-vous d'inscription du jeune est essentiel à ce qu'il puisse démarrer le chantier, donc n'hésitez pas à l'accompagner. Vous pouvez aussi prévoir un temps de rencontre entre l'intervenant technique et les jeunes, pour apprendre les règles du chantier, ou concevoir ensemble les objets du chantier.

## PENDANT LE CHANTIER

### DES RÈGLES À EXPOSER AUX JEUNES

Une partie des jeunes qui trouveront leur place dans les chantiers éducatifs sont consommateurs [réguliers de produits psychoactifs](#). Si rappeler la loi est incontournable, penser faire cesser cette pratique le temps du chantier serait programmer un échec à l'avance. Néanmoins, parler avec eux du B.A.BA à respecter permet d'ouvrir le dialogue : pas de consommation pendant le temps de travail, et un retour de pause (temps pendant lequel un isolement est possible dans un endroit discret) qui permette à chacun d'être opérationnel ensuite pour le travail à faire. Un renforcement positif

des comportements positifs sera évidemment un plus! Portez une attention particulière aux chantiers du samedi ou du dimanche matin, qui suivent des soirées souvent festives...

Il est utile d'établir dès le début que seules les heures où le jeune aura été présent et au travail seront rémunérées : tout retard et toute absence donnera alors lieu à retenue sur salaire. Il est intéressant, en cas d'absence ou de retard, d'utiliser et de ramener le collectif dans le dialogue : le jeune a fait subir le poids de son retard à tout le collectif. Ce retard peut avoir un impact sur la bonne réalisation du chantier, et donc sur le fait que le « client » ne fasse plus appel à l'association.

### ET SI LE CHANTIER N'AVANCE PAS?

Vous voyez en cours de route que les choses n'avancent pas assez vite et que vous n'aurez pas fini dans les temps...? (Là, vous pouvez prendre 5 minutes pourangoisser et paniquer, si possible avec un collègue ;-)). Et ensuite, c'est le moment de retrousser vos manches, de faire appel à l'équipe... parce qu'il va, dans l'intérêt de tous, falloir finir... Avertissez rapidement votre responsable du temps supplémentaire nécessaire, pour envisager un éventuel moyen de financement (sur le budget de la « journée bonus » prévue dans le devis par exemple). Si un ou plusieurs jeunes ont eu des retards ou des absences, il faut planifier de les faire revenir après la fin prévue pour finaliser les travaux (dans ce

cas, pensez à prolonger le contrat avec l'AI).

### ET SI, AU CONTRAIRE, LE CHANTIER PREND DE L'AVANCE?

Cela peut arriver. Évaluez l'avancée des travaux de façon quotidienne pendant le chantier et, si nécessaire, prévoyez l'affectation des jeunes sur de petites tâches (nettoyage des instruments, finitions...). Si le chantier se termine plus tôt, parce que les jeunes ont été efficaces et soigneux... et bien le chantier se termine plus tôt, vous pouvez l'expliquer aux jeunes et les payer le temps prévu à l'origine! Cela donnera l'exemple à d'autres qui auraient tendance à prendre plus de temps que nécessaire se sachant payés à l'heure.

### PROBLÈMES DE COMPORTEMENT

L'expérience montre que le meilleur moyen de « faire faire » aux jeunes est de « faire avec les jeunes », donc de « mettre les mains dedans...

Bien sûr, et notamment dans les cas de groupes « naturels », les jeunes peuvent rejouer, le temps du

chantier, les relations en vigueur dans le groupe. N'hésitez pas à découper le chantier en plusieurs activités qui vous permettront de dispatcher le groupe. Enfin, il ne faut pas hésiter à « sortir » un jeune d'un chantier quelques minutes, le temps que les esprits refroidissent...

### LES TEMPS DE REPAS

Ces temps partagés, qui ont été normalement facturés au client, sont des instants privilégiés pour échanger,

autour d'un vrai repas (donner une somme aux jeunes les incite souvent à ne pas déjeuner, donc il s'agit que l'éducateur avance les repas selon le montant prévu au devis), continuer à être dans le « faire ensemble ».

**LES PARTENAIRES MOBILISABLES :** Pensez à la mission locale en milieu ou fin de chantier, pour créer ou recréer du lien dans un contexte différent. Possibilité de faire appel aux [CJC](#) pour les addictions.